

JOHANNES, R.E. & M. RIEPEN. (1995). Environmental, economic and social implications of the life reef fish trade in Asia and the western Pacific. The Nature Conservancy, Honolulu, Hawaii 96817. 87 p.

JOYA, LT. COL. RODANTE. (1987). Fisheries conservation and law enforcement. Paper Presented at National Fisheries Planning Workshop, Baguio Country Club, Baguio City, Philippines, 16–20 March 1987. 11 p.

LEDUC, G., G.Y. GRAVEL, L-R. SÉGUIN, B. VINCENT & F. GILBERT. (1973). The use of sodium cyanide as a fish eradicator in some Québec lakes. *Le Naturaliste Canadien* 100(1): 1–10.

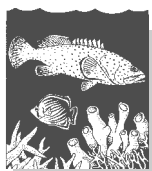
LENNON, R.E., J.B. HUNN, R.A. SCHNICK & R.M. BURRESS. (1971). Reclamation of ponds, lakes and streams with fish toxicants. A review. Reprint of F.A.O. Fisheries Technical Paper 100, FIRI/T100, Inland Resources Management Rome. 1970.

MCALLISTER, D.E. (1988). A working bibliography on the toxic effects of cyanide on fishes and corals. Ocean Voice International, Ottawa. 25 p.

MCALLISTER, D.E. (1988). Environmental, economic and social costs of coral reef destruction in the Philippines. *Galaxea* 7: 161–178. (Costs of using sodium cyanide, calculations of the weight of cyanide used in the aquarium fish industry).

RUBEC, P.J. (1986). The effects of sodium cyanide on coral reefs and marine fish in the Philippines. The First Asian Fisheries Forum. Asian Fisheries Society, Manila. 1: 297302.

RUBEC, P.J. (1988). The need for conservation and management of Philippine coral reefs. *Environmental Biology of Fishes* 23(1/2): 141–154.



Une remarque sur la pêche au cyanure en Indonésie

par Jos S. Pet¹ & Lida Pet-Soede²

En Indonésie, on enregistre un déclin des stocks de poissons récifaux du fait de la surexploitation et de la destruction des habitats, celle-ci étant due à la mort des coraux sous l'effet du cyanure et des ravages infligés au corail autour des trous qui servent de repères aux poissons. Pour capturer une seule et unique loche, c'est plus d'un mètre carré de corail qui est détruit lorsque le pêcheur extrait l'animal de sa cachette. Dans les zones où la pêche au cyanure a été pratiquée de façon intensive, le récif est quasiment mort, recouvert d'algues, et seuls quelques animaux y survivent. La pêche au cyanure vise toutes les espèces qui se regroupent pour frayer sur des sites bien connus. Les loches et les napoléons parcourent chaque saison plusieurs milles pour se reproduire en agrégation sur certains lieux. Ces sites d'agrégation sont extrêmement vulnérables car les pêcheurs expérimentés savent parfaitement les localiser. Anéantir les poissons sur un site de ponte revient à éliminer d'importants prédateurs sur de nombreux kilomètres carrés de récif. Les sites où se regroupent loches et napoléons pour frayer doivent donc être protégés partout où cela est possible.

On trouve en Indonésie plusieurs types d'exploitation au cyanure, à savoir des opérations à grande échelle dans des zones éloignées et encore intactes pour la plupart, et des entreprises de moyenne et petite taille, sur des aires récifales plus densément peuplées et exploitées. Dans le premier cas, un bateau mère dispose d'un ou de plusieurs canots et d'un équipage d'environ vingt personnes. Il effectue des campagnes d'un mois, après quoi les prises

sont transférées dans des cages flottantes ou dans des bassins de béton, à terre. Les poissons conservés en cage sont transportés jusqu'à Hong Kong par les navires de transport de poissons vivants. Ceux qui ont séjourné dans les bassins de béton sont expédiés par avion. Dans le cas d'une moyenne entreprise, il y a le plus souvent cinq membres d'équipage dont deux au moins plongent au narguilé. Leurs sorties durent trois jours. Quant aux petites entreprises, leur unique pêcheur plonge en apnée depuis sa pirogue et travaille donc sur les récifs peu profonds. Le poisson récolté dans ces deux derniers cas est vendu à partir de cages flottantes.

Lorsqu'un gros bateau mère travaillant au cyanure avec des canots arrive sur un récif de corail intact, il ne s'intéresse qu'aux espèces de choix comme le napoléon, la loche truite, la saumonée et les grosses loches. Les plongeurs recherchent plus particulièrement les agrégations de ponte des loches. Puis, ces opérations de pêche mobiles à grande échelle quittent une zone récifale avec leurs proies, et les pêcheurs locaux ont alors appris une nouvelle technique et commencent à pêcher au cyanure. Cet empoisonnement permanent empêche le recrutement de nouveaux occupants qui pourraient tenter de s'installer sur le corail mort.

Le cyanure est facile à trouver et bon marché, à 5 000 roupies environ pour un demi-litre de solution. Un petit bateau utilise deux bouteilles par pêcheur et par sortie d'une journée, les plongeurs d'une entreprise moyenne utilisent

¹ The Nature Conservancy, Programme Indonésie

² Département de pisciculture et de science halieutique, Université agricole de Wageningen (Pays-Bas)

15 bouteilles par sortie de trois jours et les bateaux mères quelque 750 bouteilles pendant une campagne d'un mois. Les prises de ces derniers avoisinent les 2 500 kg par campagne. Une entreprise de taille moyenne prend 20 kg environ de loches vivantes par sortie. Un petit bateau rentre au port avec 1 kg de prises en moyenne à chaque sortie. Les pêcheurs au cyanure indonésiens reçoivent entre 5 et 35 dollars américains par kilo pour leurs prises, selon l'espèce, la taille et la qualité du poisson. Le bénéfice net mensuel d'un patron-pêcheur employant le cyanure est de 100 dollars pour un petit bateau (où le propriétaire est seul), de 413 dollars pour une entreprise moyenne et supérieur à 35 000 dollars pour un bateau mère. Un homme de pont gagne en moyenne chaque mois 100 dollars sur un petit bateau, 252 dollars sur un bateau de taille moyenne et 400 dollars sur un bateau mère.

Les bénéfices et les revenus de la pêche au cyanure dépassent ceux de n'importe quel autre type de pêche classique. Les importants (bien qu'éphémères) gains financiers séduisent de nombreux pêcheurs qui font leur cette pratique, même lorsqu'ils savent que la ressource cessera obligatoirement de leur assurer (ainsi qu'à leurs descendants) un emploi, un revenu et de quoi les nourrir. Il s'agit plus d'un problème de convoitise que de la satisfaction d'un besoin (Pet-Soede & Erdmann, 1998). Les pêcheurs, même si d'autres options s'offrent à eux de gagner leur vie grâce à la mer, choisissent souvent délibérément cette activité lucrative. La pêche au cyanure est une entreprise tout aussi rentable pour les investisseurs et les propriétaires de bateaux.

La Loi n°9 sur les pêches, qui porte en date du 19 juin 1985 la signature du Président de la République d'Indonésie, interdit strictement le recours aux techniques de pêches destructives, telles les explosifs et les substances toxiques. Les pénalités imposées peuvent atteindre jusqu'à soit dix années d'emprisonnement soit

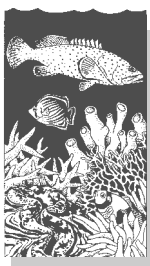
100 millions de roupies d'amende ou encore les deux. La police maritime et la marine nationale, avec le service national des pêches, sont chargées de faire respecter la loi. Toutefois, les marges bénéficiaires du secteur de la pêche au cyanure et du commerce des poissons récifaux vivants sont suffisantes pour permettre le versement d'importants pots-de-vin. C'est donc la corruption qui rend extrêmement difficile l'éradication de cette pratique illicite et destructive. Il est très rare que des poursuites soient engagées devant les tribunaux, et même dans ce cas, les coupables sont relâchés après avoir "payé une amende".

La corruption est pratiquement inévitable aux échelons inférieurs des pouvoirs publics, sachant quels sont les montants des pots-de-vin offerts et le faible niveau des traitements des fonctionnaires. Si l'on ajoute à cela le manque de ressources financières et matérielles des services chargés de l'application des règlements, l'insuffisance des connaissances et des informations dont disposent les autorités, et l'absence de volonté politique à tous les échelons, on comprend pourquoi la pêche au cyanure continue de faire des ravages sans rencontrer trop d'obstacles.

Le plus difficile est de s'assurer du concours des plus hautes sphères pour l'interdiction de ces pratiques. La plupart des responsables ne semblent pas se sentir concernés. Il s'agit de faire naître une volonté politique en mettant en évidence les problèmes macro-économiques qu'entraînent des pratiques de pêche aussi destructives, comme leurs effets sur le tourisme et l'ensemble des ressources halieutiques.

Bibliographie

PET-SOEDE, L. & M.V. ERDMANN. (1998). Étude et comparaison de différentes techniques de pêche destructives pratiquées en Indonésie. Ressources marines et commercialisation, bulletin de la CPS n°4:32-41.



Crise monétaire et pratiques de pêche destructives : quelques observations à propos des effets de la crise financière asiatique sur les pratiques de pêche destructrices en Indonésie

par Mark V. Erdmann¹ & Jos S. Pet²

Principale retombée de la crise : augmentation des exportations de produits de la pêche

Ces derniers mois, un certain nombre d'océanographes et d'écologistes préoccupés nous ont interrogés à propos des effets que la crise financière sévissant actuellement en Asie (désignée en Indonésie par "krisis moneter", ou "kris-

mon") pourrait avoir sur les pratiques de pêche destructrices dans cette région. On nous a souvent demandé, notamment, de confirmer que la dévalorisation fulgurante de la roupie indonésienne et la flambée des prix dans le pays avaient encouragé la pêche à la dynamite. D'après ce que nous avons observé dans les régions du Sud et du Nord des Célèbes, à Komodo, dans l'Est de Bornéo (Kalimantan) et à Maluku, la krismon a en effet eu de graves répercus-

¹ Université de Californie, Berkeley et Institut indonésien des sciences

² The Nature Conservancy, Programme Indonésie